

Décision du 1^{er} septembre 2023

Relative à l'organisation de la commission nationale de labellisation Qualiformagri et fixant la liste des personnes habilitées à conduire des audits au sein des EPLEFPA

NOR : AGRE2326236S

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail ;

Vu l'arrêté du 17 février 2023 relatif à la certification mentionnée à l'article L. 6316-1 du code du travail des organismes de formation de l'enseignement agricole public ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2023 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label «QualiFormAgri» ;

Décide :

Article 1er :

Le secrétariat permanent de la commission nationale de labellisation créée par l'arrêté du 13 avril susmentionné en confié à l'Institut Agro - Eduter Ingénierie.

Article 2 :

Les personnes suivantes sont intégrées au pool des auditeurs Qualiformagri et habilitées pour une durée de 3 ans à conduire, sur demande du secrétariat permanent, les audits au sein des EPLEFPA s'engageant dans la démarche qualité.

Nom	Prénom	Fonction	Etablissement
YVOZ	Aurélien	Directeur Adjoint CFPPA et Responsable de la Démarche Qualité	EPLEFPA QUETIGNY PLOMBIERE LES DIJON
MARTY	Patricia	Formatrice et Animatrice qualité	EPLEFPA DU PERIGORD
LAPLACE	Karine	Responsable qualité et communication	EPLEFPA DES PYRENEES ATLANTIQUES

REGNIER	Samia	Animatrice qualité, chargée de relation entreprise et chargée de développement de formation professionnelle continue	EPLEFPA DE LA BRETONNIERE
ROLLAND	Stéphanie	Formatrice et Animatrice qualité	EPLEFPA DE SAINT YRIEIX LA PERCHE
TERRY	Elodie	Coordonnatrice filière environnement et Animatrice Démarche Qualité	EPL D'ALENCON SEES
MALLINJOURD	Séverine	Formatrice et responsable qualité	EPLEFPA DE VENDOME

Article 3 :

La directrice générale de l'Institut Agro est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 28 Septembre 2023



Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,
Benoît BONAIMÉ